



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 mars 2025**

**à 18h30**

**- ORDRE DU JOUR -**

0.1. Procès-verbal du Conseil municipal du 12 février 2025

0.2. Compte rendu du Conseil municipal du 12 février 2025

1. Décisions municipales prises depuis le dernier Conseil municipal
2. Demande de subvention auprès de l'Etat dans la cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – exercice 2025 – Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale afin d'y accueillir le service événementiel communal au groupe scolaire D. Douillet.
3. Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône- FDADL 2025- Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale afin d'y accueillir le service événementiel communal au groupe scolaire D. Douillet.
4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône – Aide à l'installation de la vidéoprotection et des équipements de prévention contre les intrusions autour et aux abords des bâtiments recevant des enfants (écoles, crèches, CLSH...) – Année 2025
5. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône – Aide à l'installation de la vidéoprotection et des équipements de prévention contre les intrusions sur le domaine public. Année 2025
6. Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône – Aide aux équipements pour la sécurité publique – année 2025
7. Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône - Travaux de proximité 2025 – Rénovation des sanitaires PMR (Personne à Mobilité Réduite) du groupe scolaire David Douillet.
8. Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône - Travaux de proximité 2025 – Travaux de désamiantage et de démolition du local « Jean Jaurès ».

9. Demande de subvention auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du dispositif de soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine pour la rénovation de la toiture de la nef principale de l'Eglise Saint Michel.
10. Vote du compte financier unique 2024 du budget principal de la Ville de Gignac-la-Nerthe